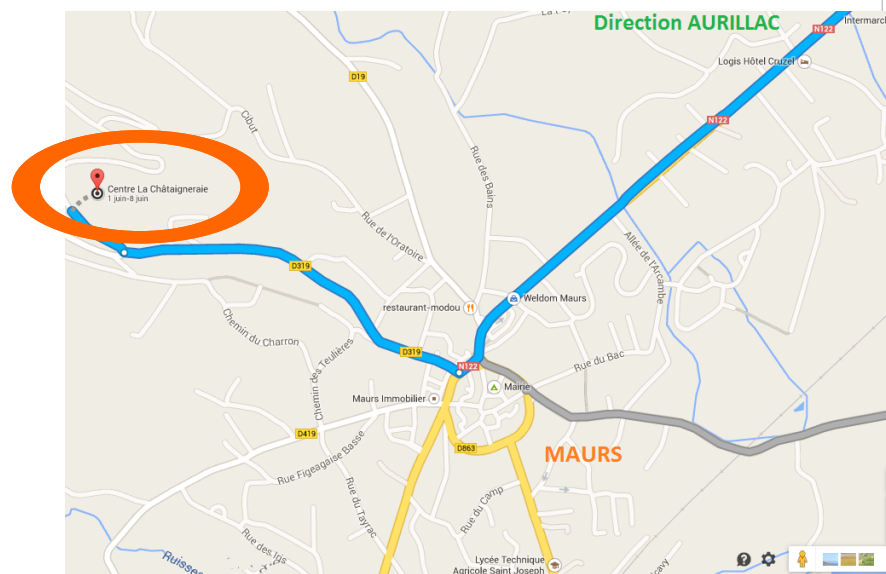


LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

- ◆ **Pour la visite d'admission** : nécessité de présenter une pièce d'identité
- ◆ **Lors de l'entrée** : nécessité d'avoir carte d'assuré social, carte de mutuelle et de remettre le document de personne de confiance dûment complété (d'autres documents pourront vous être demandés selon votre situation)



Plan d'Accès



Centre de Réadaptation
DE MAURS



LOU PUET

Route de Saint-Cirgues 15600 MAURS



04.71.46.25.03



04.71.46.25.04



centredereadaptation.maurs@wanadoo.fr



www.soinsrehabpsy.fr



<https://fr-fr.facebook.com/centredereadptationmaurs/>

Créé en 1989 sur l'initiative de la CCMSA (Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole), des CMSA de la région Auvergne ainsi que des départements limitrophes, le Centre de Réadaptation de Maurs est un établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) à but non lucratif. Cet établissement œuvrant dans le domaine de la post-cure psychiatrique est implanté dans le Cantal méridional aux confins du Lot et de l'Aveyron.

Il constitue une étape essentielle dans le parcours de jeunes patients adultes atteints de troubles psychiatriques, et/ou en situation de handicap psychique.

UNE STRUCTURE À TAILLE HUMAINE ET UNE APPROCHE DE LA RÉADAPTATION INNOVANTE

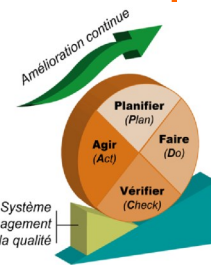
Le Centre de Réadaptation d'une capacité de 30 lits, est un établissement mixte qui accueille des adultes dont les troubles psychopathologiques génèrent des pertes d'aptitudes sociales, relationnelles et professionnelles. Situé sur le même domaine que le Village Vacances « La Châtaigneraie », il propose par le biais de 5 ateliers de réadaptation des mises en situation professionnelle.

OBJECTIFS DE LA PRISE EN CHARGE

- 1) Mieux appréhender ses troubles et Apprendre à gérer sa maladie ainsi que son traitement
- 2) Retrouver une image de soi positive
- 3) Apprendre à gérer son temps
- 4) Permettre un retour à une vie la plus autonome possible tant sociale que professionnelle

UNE EQUIPE PLURI-DISCIPLINAIRE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

- ◆ Direction et adjointe de direction
- ◆ Médecin psychiatre
- ◆ Secrétaire médicale
- ◆ Infirmiers et Infirmiers de nuit
- ◆ Educateurs spécialisés
- ◆ Moniteurs éducateurs
- ◆ Conseillère en économie sociale et familiale
- ◆ Assistante sociale
- ◆ Moniteurs d'atelier
- ◆ Responsable qualité et gestion des risques
- ◆ Agent d'entretien



UN ÉTABLISSEMENT ENGAGÉ DANS UNE DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

Soucieux de toujours mieux prendre en charge les patients dans des conditions optimales, l'établissement s'est engagé dans une démarche qualité et gestion des risques depuis plusieurs années et répond aux différentes obligations de démarche de certification depuis 2002.

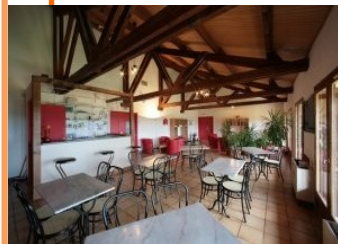
Les différents axes d'amélioration sont suivis par les instances et groupes de travail : COPIQ Qualité et gestion des risques, CDU (Droits des patients), COMEDIMS (Médicaments), CLUD (douleur), CLAN (alimentation), CLIN (hygiène),.... Les représentants des patients sont invités à participer à certains groupes. **L'établissement est certifié A (V 2014).**



UN CADRE AGRÉABLE DANS UN ENVIRONNEMENT CALME ET ADAPTÉ

Les 30 patients sont accueillis au Foyer d'Hébergement « Lou Puet » disposant de:

- ◆ 4 unités de 7 ou 8 chambres individuelles équipées chacune d'une salle d'eau et toilettes privées
- ◆ 3 cuisines et 3 salles à manger
- ◆ Locaux communs permettant une vie collective : Espace informatique, Salon avec télévision, bar et salles d'activités
- ◆ Une buanderie pour les patients



Les patients peuvent développer leurs capacités relationnelles grâce aux différents moments de vie en collectivité. Ils sont aussi amenés à acquérir une large autonomie dans tous les actes de la vie quotidienne au travers d'activités régulières : élaboration des menus et réalisation des repas chaque soir, entretien de la chambre et des cuisines, entretien du linge personnel, ...

Ils bénéficient par ailleurs des structures du Village Vacances : Accès à la Piscine, à l'Espace bien-être, à la Salle de fitness, au terrain de tennis,... et peuvent participer aux animations de soirée.

Un parcours individualisé et personnalisé

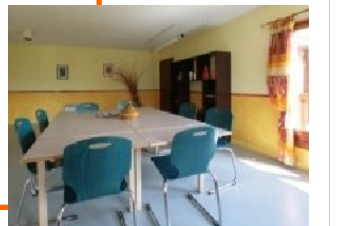
DE LA PRÉ-ADMISSION À L'ADMISSION

- ◆ Le dossier d'admission : il est constitué de 2 volets (médical, administratif/social) et est disponible au secrétariat médical
- ◆ La procédure d'admission :
 - examen du dossier par les médecins psychiatres de l'établissement
 - si le dossier est accepté, proposition de Visite d'Admission
 - Visite d'admission en 3 temps :
 - 1) présentation et visite de l'établissement
 - 2) entretien social
 - 3) entretien médical
- ◆ Admission : la décision est communiquée à l'intéressé, au prescripteur et au service social
- ◆ A l'entrée : l'accueil du patient est assuré le lundi par la secrétaire médicale et l'équipe médico-éducative présente



L'UNITÉ D'ACCUEIL

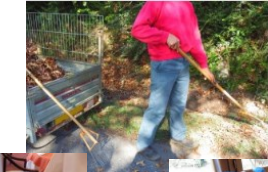
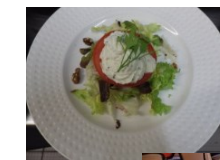
Le patient est en unité d'accueil le premier mois. Elle permet une meilleure évaluation des capacités et des difficultés de chacun. A l'issue de cette période, une évaluation déterminera la prolongation ou la sortie de l'unité d'accueil.



LES ATELIERS : SUPPORT AUX SOINS DE RÉADAPTATION

Pendant leur séjour au Centre de Réadaptation, les patients expérimentent la réalité d'un environnement professionnel : le Village de Vacances « La Châtaigneraie ». Cinq ateliers sont proposés :

- ◆ Cuisine
- ◆ Service en salle de restaurant
- ◆ Entretien des bâtiments et espace vert
- ◆ Entretien des chambres et des locaux
- ◆ Lingerie



Les patients sont encadrés par des moniteurs d'ateliers.

La durée de l'activité peut varier de 20h à 35h par semaine. Durant le séjour de réadaptation des changements d'atelier sont possibles.